

Narbonne, le 05 Juin 2017

M. Jean-François DARAUD
Dr. Claire IVARS

Monsieur Pierre-Olivier CAVEY
Ligue de Défense des Conducteurs

Objet : Réponse suite à votre courriel.

Monsieur,

C'est avec plaisir que je réponds à votre mail du 24 mai 2017, mon projet pour les conducteurs est simple, c'est le même que celui qu'a défendu Mme Marine Le Pen, lors des dernières élections présidentielles à savoir :

>> Sécurité routière et radars

Nous proposons de poser un moratoire sur l'installation de tout nouveau radar et de mener un audit sur les radars existants afin de s'assurer qu'ils font réellement baisser la mortalité et les accidents sur les routes. Les radars qui n'ont aucun impact sur la sécurité seront démontés et déplacés vers les zones accidentogènes.

Nous sommes par ailleurs vivement opposée à la privatisation de la Sécurité routière car nous considérons qu'il revient à l'État d'assurer sa mission régalienne de sécurité. C'est la raison pour laquelle je refuse la privatisation des voitures-radars.

Ces mesures, on le sait, visent uniquement à augmenter le nombre de PV dressés et donc à remplir - là encore - les caisses de l'État. Je veux qu'on en finisse avec cette logique et que l'on défende une vraie stratégie pour la Sécurité routière, avec une vraie dimension pédagogique, qui allie justes sanctions et prévention.

Les jeunes doivent ainsi être particulièrement sensibilisés aux dégâts qu'entraîne la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de substances psychoactives. Nous proposons qu'un module spécifique de sensibilisation aux conduites addictives soit intégré à l'examen du permis de conduire. Cette sensibilisation doit se faire tout au long du parcours éducatif et nous attachons une importance particulière à ce point.

Aujourd'hui, un tiers des accidents mortels implique un conducteur en état d'ébriété : c'est une donnée grave et nous devons donc nous donner les moyens de lutter efficacement contre l'alcoolisme au volant. La généralisation de l'éthylotest anti-démarrage dans tous les véhicules (et non plus seulement les autocars comme c'est le cas actuellement) me semble donc une bonne solution, particulièrement pédagogique. Des discussions doivent immédiatement être engagées avec les constructeurs.

Il est également nécessaire de réduire l'usage du téléphone au volant, responsable de très nombreux accidents. Et pourtant, les tentations sont grandes pour les conducteurs en mission professionnelle : plus de 80% des conducteurs en mission affirment d'ailleurs qu'ils répondent au téléphone au volant selon une récente enquête. Le « tout-répression » n'est pas la bonne solution et il a d'ailleurs montré ses limites. En revanche, il pourrait être utile d'étendre le droit à la déconnexion Internet - qui permet aux salariés de ne plus répondre à leurs mails en dehors du

temps de travail - au téléphone portable ; et que ce droit concerne enfin les trajets professionnels afin de mieux les protéger, et notamment du point de vue juridique. On sous-estime enfin trop souvent l'impact de l'état des infrastructures sur le nombre d'accidents. Les routes en France sont par endroits dans un état déplorable. Les vagues de décentralisation vers les collectivités territoriales ont apporté de la confusion et réduit l'investissement public dans l'entretien du réseau routier. Ce même entretien sera recentralisé et confié à l'État et non plus aux collectivités territoriales.

>> Diesel et fiscalité des carburants

Il y a une incohérence totale dans la politique menée par l'État : on ne peut pas pousser les Français à acheter pendant des années des voitures diesel puis augmenter subitement la fiscalité sur le carburant diesel. Cette incohérence fait des victimes : les millions d'automobilistes qui ont choisi un véhicule diesel. Je suis donc pour le maintien de la fiscalité sur le diesel à son niveau actuel, car je suis choquée par le projet de Monsieur Macron qui veut massivement l'augmenter, ce qui frappera les plus modestes. Nous voulons favoriser les voitures nouvelle génération et les carburants verts afin de les rendre plus attractifs et moins chers - à terme - que le diesel. Le développement de la filière hydrogène que nous souhaitons mener s'inscrit dans cette logique.

>> Place de la voiture en ville et pastille Crit'Air

Le transport routier ne représente qu'une faible partie de la pollution aux particules fines contrairement aux idées reçues et propagées (voir études Airparif, qui démontrent que la pollution émane principalement des industries et de la production de chauffage). Tout en étant d'une faible efficacité, ces mesures évincent les classes moyennes et populaires des centres villes. J'y suis totalement opposée. Nous considérons naturellement qu'il faut privilégier l'incitation et la pédagogie plutôt que la punition. Si l'État doit naturellement fixer des limites - notamment au niveau des seuils de pollution autorisés - il est également de son devoir d'encourager les automobilistes à se diriger vers des véhicules plus propres. Nous devons également encourager l'innovation et développer les modes de transport propres. C'est pourquoi nous prenons l'engagement de « soutenir une filière française de l'hydrogène (énergie propre), par un appui de l'État en matière de recherche et développement, afin de réduire notre dépendance au pétrole » et la pollution (engagement 135). Nous maintiendrons également le dispositif des bonus lors de l'achat d'un véhicule hybride et/ou propre.

>>Notre mesure phare

La privatisation des autoroutes, menée lorsque que la droite était au pouvoir, a été à mon sens une très grave erreur. De plus, après cette privatisation, les tarifs des péages ont été massivement augmentés. C'est une atteinte au pouvoir d'achat des automobilistes déjà lourdement fragilisé et c'est d'une incohérence totale : ces infrastructures ont été construites et financées par l'impôt, donc pas l'argent des Français, avant d'être bradées à des sociétés privées qui dégagent de superprofits

grâce aux péages que payent... les Français. Nous payons donc deux fois ces infrastructures !

Nous mènerons donc une nationalisation des sociétés d'autoroute afin de rendre aux Français un patrimoine qu'ils ont financé et dont ils ont été spoliés. Et nous prenons l'engagement de geler les péages d'autoroutes afin de ne plus peser sur le budget des ménages et des automobilistes.

Enfin, nous proposerons de supprimer le retrait de points et de réduire le montant des contraventions pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h car nous estimons que c'est bien les délinquants de la route et les récidivistes qu'il faut punir, et non les conducteurs qui ont réalisé par mégarde de petits excès de vitesse. Nous proposons en contrepartie d'alourdir les sanctions pour les gros excès de vitesse (sur les autoroutes, comme dans les agglomérations), qui sont les plus dangereux.

Espérant avoir répondu à vos attentes et celles des conducteurs.

Nous vous prions de croire à nos sincères salutations.

M. Jean-François DARAUD
Dr. Claire IVARS
(Candidats aux élections législatives
2^{ème} circonscription de l'Aude)